



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada

Government of Canada Building
101 - 22nd Street East, Suite 110
Saskatoon
Saskatchewan
S7K 0E1

Bid Fax: (306) 975-5397

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada/Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Harry Hays Building (HHB)
Room 759, 220-4th Avenue SE
Calgary
Alberta
T2G 4X3

Title - Sujet Wildland Fire Suppression Equipment	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-190463/C	Date 2020-02-21
Client Reference No. - N° de référence du client 5P420-190463	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$CAL-140-7034
File No. - N° de dossier CAL-9-42101 (140)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-03-10	
Time Zone Fuseau horaire Central Standard Time CST	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Saboungi, Rana	Buyer Id - Id de l'acheteur cal140
Telephone No. - N° de téléphone (403)680-8394 ()	FAX No. - N° de FAX (403)292-5786
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PARKS CANADA 720-220 4 AVENUE SE CALGARY Alberta T2G4X3 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette demande d'offres à commandes (DOC) annule et remplace la DOC numéro 5P420-190463/A, datée du 2020-01-03, dont la date de clôture était le 2020-02-18, à 14h HNR

La présente DOC est affiché simultanément avec 5P420-190463/D qui est réservé aux entreprises autochtones.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	3
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE	3
1.3 COMPTE RENDU.....	4
1.4 MIGRATION PRÉVUE VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE).....	4
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	5
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	5
2.4 LOIS APPLICABLES	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....	6
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	6
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	8
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	8
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	9
A. OFFRE À COMMANDES.....	9
6.1 OFFRE.....	9
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	10
6.5 RESPONSABLES.....	10
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	11
6.7 INSTRUMENT DE COMMANDE	11
6.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	12
6.9 LIMITATION FINANCIÈRE.....	12
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	12
6.11 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12
6.12 LOIS APPLICABLES	12
6.13 TRANSITION VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE).....	12
B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	13
6.1 BESOIN.....	13
6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	13

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P420-190463/C
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P420-190463

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
CAL-9-42101

Id de l'acheteur - Buyer ID
ca1140
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.3	DURÉE DU CONTRAT.....	13
6.4	PAIEMENT	13
6.5	INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION.....	14
6.6	ASSURANCES.....	14
6.7	CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	14
6.8	INSPECTION ET ACCEPTATION	14
ANNEXE « A »	15
	BESOIN	15
ANNEXE « B »	18
	BASE DE PAIEMENT	18
ANNEXE « C »	21
	RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES.....	21
ANNEXE « D » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	22
	INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	22

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir et |
| Partie 6 | 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :

6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent le Besoin, la Base de paiement, les instruments de paiement électronique, le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation et toute autre annexe.

1.2 Sommaire

- 1.2.1 La présente offre à commandes individuelle et nationale (OCIN) porte sur la vente, la livraison et le déchargement de l'équipement spécialisé de gestion des feux de forêt énumérés ci-dessous, conformément aux exigences de l'Agence Parcs Canada (APC). Pour respecter les normes nationales relatives aux systèmes d'approvisionnement en eau, tout le matériel doit être interchangeable avec l'équipement existant. Les composants de Waterax et les quantités estimés sont énumérés à l'annexe B – Base de paiement. Aucun substitut ne sera accepté.

La période de l'offre à commandes s'étend du date de l'attribution au 31 mars 2023.

REMARQUE : Cette exigence 5P420-190463/C est affichée simultanément avec 5P420-190463/D qui est réservé aux entreprises autochtones. La méthode de sélection sera l'offre la plus basse rencontre tous les critères obligatoires, mais dans le cas de double offre le plus bas des montants les marchés réservés aux entreprises autochtones 5P420-190463/D auront la priorité.

- 1.2.2 La présente demande d'offre à commandes (DOC) vise à établir des offre à commande individuelle et nationale pour la livraison du besoin décrit dans les présentes aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, sauf dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au

Nunavut, au Québec et au Labrador. Les produits à livrer dans les zones visées par des ERTG au sein du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Québec, ou du Labrador devront faire l'objet de marchés distincts, attribués en dehors des offres à commandes subséquentes.

- 1.2.3 La présente DOC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leurs offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, et la partie 3 de la DOC, Instructions pour la préparation des offres, pour obtenir de plus amples renseignements sur le recours à cette méthode.

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Migration prévue vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Le Canada s'efforce actuellement de mettre au point une SAE en ligne plus rapide et plus conviviale pour commander des biens et des services. Pour en savoir plus sur la transition prévue vers ce système et sur les incidences éventuelles sur toute offre à commandes subséquente attribuée dans le cadre de cette demande de soumissions, reportez-vous à la section 7.15 – Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE).

Le [communiqué de presse](#) du gouvernement du Canada fournit des renseignements additionnels.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2019-03-04) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2.1.1 Clauses du *Guide des CUA*

[B4024T](#) (2018-12-30), Aucun produit de remplacement

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la DOC. Les offrants doivent acheminer leur offre à l'endroit suivant :

Réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
101, 22^e Rue Est, pièce 110
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0E1

ROReceptionSoumissions.WRBidReceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les offres ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées [2006](#), ou pour envoyer des offres au moyen d'un message Connexion postel si l'offrant utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

Numéro de télécopieur : (306) 975-5397

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

- Si l'offrant choisit d'envoyer son offre par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2006. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message individuel affiché et de 20 Go par conversation. La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Offre technique
Section II : Offre financière
Section III : Attestations

- Si l'offrant choisit de transmettre son offre sur papier, le Canada demande que l'offre soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I : Offre technique (une (1) copie papier)

Section II : Offre financière (une (1) copie papier)

Section III : Attestations (une (1) copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

- Si l'offrant fournit simultanément plusieurs copies de son offre à l'aide de méthodes de livraison acceptables, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur offre en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la DOC.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants doivent :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- (a) L'offrant doivent être en mesure de fournir des travaux décrits à l'annexe « A »—Besoin.
- (b) L'offrant doit remplir l'attestation comme détaillé à l'annexe « A », Besoin.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA M0222T (2016-01-28), Évaluation du prix-soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger

Le total de l'offre évalué sera établi en fonction du calcul suivant :

1. Pour le tableau 1, le prix unitaire ferme pour chaque ligne sera multiplié par sa quantité annuelle estimée pour obtenir le prix calculé.
2. Pour le tableau 1 le prix calculé pour chaque ligne sera additionné pour obtenir l'offre évaluée totale.

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

4.2.2 Priorité de marchés réservés aux entreprises autochtones

La méthode de sélection sera l'offre la plus basse rencontre tous les critères obligatoires, mais dans le cas de double les montants offre le plus bas les marchés réservés aux entreprises autochtones 5P420-190463/D auront la priorité.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](#)

(<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web **d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail** (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

6.2 Exigences relatives à la sécurité

6.2.1 L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2005](#) (2017-06-21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens et services qu'il fournit au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats effectués par le Canada, y compris ceux payés au moyen d'une carte d'achat du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe intitulée Rapport d'utilisation de l'offre à commandes. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- premier trimestre : du 1 avril au 30 juin

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P420-190463/C
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P420-190463

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
CAL-9-42101

Id de l'acheteur - Buyer ID
ca1140
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

- deuxième trimestre : du 1 juillet au 30 septembre
- troisième trimestre : du 1 octobre au 31 décembre
- quatrième trimestre : du 1 janvier au 31 mars

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les trente (30) jours civils suivant la fin de la période de référence.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du date de l'attribution au 31 mars 2023.

6.4.2 Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG)

L'offre à commandes (OC) vise à établir la livraison du besoin décrit dans le cadre de l'OC aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, sauf dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Québec et au Labrador. Les produits à livrer dans ces zones devront faire l'objet de marchés distincts, attribués en dehors des offres à commandes subséquentes.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Rana Saboungi
Titre : Agente d'approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 759, 220 4th Ave SE
Calgary, AB
T2G 4X3

Téléphone : 403-680-8394

Télécopieur : 306-975-5397

Courriel : rana.saboungi@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P420-190463/C
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P420-190463

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
CAL-9-42101

Id de l'acheteur - Buyer ID
ca1140
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5.3 Représentant de l'offrant

(à remplir par l'offrant)

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____
Télécopieur : ____ - ____ - ____
Courriel : _____

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Agence Parcs Canada.

6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web [Catalogue de formulaires](#) :
 - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes
 - PWGSC-TPGSC 942-2 Commande subséquente à une offre à commandes (Livraison multiple)
 - PWGSC-TPSGC 944 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (anglais seulement)
 - PWGSC-TPSGC 945 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (français seulement)

ou

3. Un formulaire équivalent ou un document électronique de commande subséquente qui comprend à tous le moins les renseignements suivants :
 - le numéro de l'offre à commandes;
 - l'énoncé auquel les modalités de l'offre à commandes ont été intégrées;
 - la description et le prix unitaire de chaque article;
 - la valeur totale de la commande subséquente;
 - le point de livraison;
 - la confirmation comme quoi les fonds sont disponibles aux termes de l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
 - la confirmation comme quoi l'utilisateur a été désigné dans le cadre de l'offre à commandes et qu'il détient l'autorisation d'établir un contrat.

6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 100,000\$ (taxes applicables incluses).

6.9 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de **à être déterminer \$**, (*taxes applicables exclues*) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 4 mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquentes à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- e) l'Annexe « A », Besoin;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'offre de l'offrant en date du _____ (*insérer la date de l'offre*)

6.11 Attestations et renseignements supplémentaires

6.11.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

6.12 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.13 Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Pendant la période de l'offre à commandes, le Canada peut effectuer la transition vers une SAE afin de traiter et de gérer de façon plus efficace les commandes subséquentes individuelles pour certains ou pour l'ensemble des biens et des services applicables de l'offre à commandes. Le Canada se réserve le

droit, à sa propre discrétion, de rendre l'utilisation de la nouvelle solution d'achats électroniques obligatoire.

Le Canada accepte de fournir à l'offrant un préavis de trois mois afin de lui permettre d'adopter les mesures nécessaires en vue d'intégrer l'offre à la SAE. Le préavis comprendra une trousse d'information détaillée décrivant les exigences, ainsi que les orientations et les appuis pertinents.

Si l'offrant décide de ne pas offrir ses biens et ses services par l'intermédiaire de la Solution d'achats électroniques, l'offre à commandes pourrait être mise de côté par le Canada.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

[2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de [2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé **un prix unitaire(s) ferme** dans l'annexe B, pour la valeur comme par appel-up. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.4.2 Paiement unique

[H1000C](#) (2008-05-12), Paiement unique

6.4.3 Clauses du *Guide des CCUA*

[C2000C](#) (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

6.4.4 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :
à être déterminé.

6.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.6 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-01-28), Assurance – aucune exigence particulière

6.7 Clauses du *Guide des CCUA*

[A9068C](#) (2010-01-11), Règlements concernant les emplacements du gouvernement

[B7500C](#) (2006-06-16) Marchandises excédentaires

6.8 Inspection et acceptation

Le chargé de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

ANNEXE « A »

BESOIN

La présente offre à commandes individuelle et nationale (OCIN) porte sur la vente, la livraison et le déchargement de l'équipement spécialisé de gestion des feux de forêt énumérés ci-dessous, conformément aux exigences de l'Agence Parcs Canada (APC). Pour respecter les normes nationales relatives aux systèmes d'approvisionnement en eau, tout le matériel doit être interchangeable avec l'équipement existant. Les composants de Waterax et les quantités estimées sont énumérés à l'annexe B – Base de paiement. Aucun substitut ne sera accepté. La période de l'offre à commandes s'étend de la date d'attribution au 31 mars 2023.

Les lieux de livraison seront déterminés avec chaque demande de commande subséquente. Tous les frais de livraison applicables seront évalués au coût et seront payés par le parc demandeur en sus de la présente offre à commandes.

Article	N° de stock	N° d'article
Pompe Mark 3	MK3-TQS	100102
Pompe Mini Striker	Mini-striker	100053
Pompe Floto	WAT-81995	
Tuyau 1,5 po x 100 pi WX-187-IWP Type I drain instantané aluminium		400498
Tuyau 1,5 x 100 pi WX-187-II Type II aluminium		400499
Tuyau Guardn'flo 3/4 x 50 GHT laiton		400428
Raccord pompier à vanne de 1,5 po	SA-210	300495
Vanne à 3 voies en plastique	SCO-4050MI	300934
Étrangleur à tuyau	B-5420P	250140
Clapet de pied	B-5258	250140
Tuyau d'aspiration, Draftex	F3265E25F10RAXXS*Tuyau 1,5 x 10 Draftex NPSH aluminium	400098
Clapet de retenue	A-6935	250134
Clé pour tuyau	B-2066	250124
Lance à jet	UNI-1575-MI	250150
Lance à orifices multiples	A-6877 ou PAM-FBN	301004
Lance, embouts jet CombiTips	UNI-1550-MI	250114
Lance à débit variable, 5/8 po	FA-407	301034
Division 1,5 po et robinet d'arrêt 3/4 po	SCO-4040SO	300974
Détendeur, coupleur double	A-6888	250170
Raccord rapide, de 1,5 po à 3/4 po – femelle	FA-28	250190
Raccord rapide, de 1,5 po à 5/8 po mâle		250180
Raccord rapide, de 1,5 po à filetage de tuyauterie, femelle		250183
Raccord rapide, de 1,5 po à filetage de	FA-3	250181

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P420-190463/C
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P420-190463

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
CAL-9-42101

Id de l'acheteur - Buyer ID
ca1140
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

tuyauterie, Mâle		
Raccord rapide, bouchon d'extrémité de 1,5 po	FA-13	600447
Lance-flammes à action localisée	15-001	500031
Sac à dos en néoprène	HPO-2	250272
Réservoir de carburant marin de 6,6 gal FA-452		800863
Réservoir de carburant air avec raccord rapide FA-552Q	FA-552Q	600429
Sous-ensemble de conduite de carburant		600064
Conduite de carburant complète, standard 12-401B-NSC		600605
Sac à dos polyvalent avec pompe en laiton	Ot-4NX	250221
Planche dorsale en plastique Mark3	C-7404	250117
Mark-3 - Édition Watson		100137
Division instantanée 1,5		600670
Raccord en Y instantané 1,5	WFE-2452525 QT	300495
Trousse à outils Mark3	R-900	250158
Tuyau Mender 1,5 po avec manchon en acier inoxydable	MK-152A	250167
Sac pour tuyau, autopompe	BGHOPM	500150
Raccord en Y en laiton 3/4 po GHT DIX-500GHY-GSA		301689
Lance à débit variable en laiton 3/4 po FEM GHT		301034
Trousse de réparation pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-60	701520
Buse pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-401	701519
Anneau de serrage pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-23	701518
Soupape de respiration pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-35	701372
Allumeur de rechange pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-402	700839
Buse d'allumeur pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-40	701371
Support de montage pour camion pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-50	700825
Couvercle de réservoir pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-04	500605
Bec pour collecteur de carburant pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-11	700828
Trousse d'extincteur avec division instantanée et 3/4 po x 25	B-6545K	250129
Buse réglable GHT de 3/4 po		300481
Mini bassin 32 po x 32 po x 4 po 22 oz en vinyle rouge		300393

N° de l'invitation - Sollicitation No.

5P420-190463/C

N° de réf. du client - Client Ref. No.

5P420-190463

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

CAL-9-42101

Id de l'acheteur - Buyer ID

ca1140

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Certification :

L'offrant certifie qu'il fournira les composants Waterax énumérés à l'annexe A – Exigence. L'offrant comprend qu'aucun substitut ne sera accepté.

Nom en lettres moulées de la personne autorisée
et signature

Date

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

À condition qu'il remplisse de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme, comme indiqué ci-après. Les taxes applicables seront ajoutées en tant qu'éléments distincts sur les factures émises du fait du présent contrat.

Les quantités estimées ne servent qu'à des fins d'évaluation et **ne font pas** partie de l'offre à commandes qui en résulte.

Des prix doivent être donnés pour un **minimum de 90 pour 100 (90 %)** des éléments figurant sur la liste de l'annexe B – Base de paiement, et ces **prix doivent être valables pour toute la durée de l'offre à commandes**.

TABLE 1 - Période Initiale – Date de l'attribution au 31 mars 2023

Article	N° de stock	N° d'article	Quantités estimées (A)	Prix unitaire ferme (B)	Prix calculé (C)
Pompe Mark 3	MK3-TQS	100102	3		
Pompe Mini Striker	Mini-striker	100053	2		
Pompe Floto	WAT-81995		2		
Tuyau 1,5 po x 100 pi WX-187-IWP Type I drain instantané en aluminium		400498	18		
Tuyau 1,5 po x 100 pi WX-187 Type II drain instantané en aluminium		400499	18		
Tuyau Guardn'flo 3/4 x 50 GHT laiton		400428	18		
Raccord pompier à vanne de 1,5 po	SA-210	300495	3		
Vanne à 3 voies en plastique	SCO-4050MI	300934	3		
Étrangleur à tuyau	B-5420P	250140	6		
Clapet de pied	B-5258	250140	3		
Tuyau d'aspiration, Draftex	F3265E25F10RA XXS*Tuyau 1,5 x 10 Draftex NPSH aluminium	400098	3		
Clapet antiretour	A-6935	250134	3		
Clé à tuyau	B-2066	250124	3		
Lance à jet	UNI-1575-MI	250150	3		
Lance à orifices multiples	A-6877 ou PAM- FBN	301004	3		
Lance, embouts jet CombiTips	UNI-1550-MI	250114	3		
Lance à débit variable, 5/8 po	FA-407	301034	3		
Division 1,5 po et robinet d'arrêt 3/4 po	SCO-4040SO	300974	3		
Détendeur, coupleur double	A-6888	250170	3		

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P420-190463/C
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P420-190463

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
CAL-9-42101

Id de l'acheteur - Buyer ID
ca1140
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Article	N° de stock	N° d'article	Quantités estimées (A)	Prix unitaire ferme (B)	Prix calculé (C)
Raccord rapide, de 1,5 po à 3/4 po, femelle	FA-28	250190	3		
Raccord rapide, de 1,5 po à 5/8 po, mâle		250180	3		
Raccord rapide, de 1,5 po à filetage de tuyauterie, femelle		250183	3		
Raccord rapide, de 1,5 po à filetage de tuyauterie, mâle	FA-3	250181	3		
Raccord rapide, bouchon d'extrémité de 1,5 po	FA-13	600447	3		
Lance-flammes à action localisée	15-001	500031	6		
Sac à dos en néoprène	HPO-2	250272	6		
Réservoir de carburant marin de 6,6 gal FA-452		800863	6		
Réservoir de carburant air avec raccord rapide FA-552Q	FA-552Q	600429	6		
Sous-ensemble de conduite de carburant		600064	6		
Conduite de carburant complète, standard 12-401B-NSC		600605	6		
Sac à dos polyvalent avec pompe en laiton	Ot-4NX	250221	6		
Planche dorsale en plastique Mark3	C-7404	250117	3		
Mark-3 - Édition Watson		100137	1		
Division instantanée 1,5		600670	6		
Raccord en Y instantané 1,5	WFE-2452525 QT	300495	6		
Trousse à outils Mark3	R-900	250158	3		
Tuyau Mender 1,5 po avec manchon en acier inoxydable	MK-152A	250167	18		
Sac pour tuyau, autopompe	BGHOPM	500150	3		
Raccord en Y en laiton 3/4 po GHT DIX-500GHY-GSA		301689	3		
Lance à débit variable en laiton 3/4 po GHT, femelle		301034	3		
Trousse de réparation pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-60	701520	3		
Buse pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-401	701519	3		
Anneau de serrage pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-23	701518	3		
Soupape de respiration pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-35	701372	3		
Allumeur de rechange pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-402	700839	3		

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P420-190463/C
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P420-190463

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
CAL-9-42101

Id de l'acheteur - Buyer ID
ca1140
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Article	N° de stock	N° d'article	Quantités estimées (A)	Prix unitaire ferme (B)	Prix calculé (C)
Buse d'allumeur pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-40	701371	3		
Support de montage pour camion pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-50	700825	3		
Couvercle de réservoir pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-04	500605	3		
Bec pour collecteur de carburant pour lance-flammes à action localisée	KCR 100-11	700828	3		
Trousse d'extincteur avec division instantanée et 3/4 po x 25	B-6545K	250129	1		
Buse réglable GHT de 3/4 po		300481	3		
Mini bassin 32 po x 32 po x 4 po 22 oz en vinyle rouge		300393	1		

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P420-190463/C
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P420-190463

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
CAL-9-42101

Id de l'acheteur - Buyer ID
ca1140
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « C »

RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Télécopieur: (306) 975-5397

Courriel: TSPGC.ROPAequipedesoutien-WRAPSupportTeam.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Calendrier des rapports trimestriels d'utilisation:

1er trimestre: du 1^{er} avril au 30 juin.
2ième trimestre: du 1^{er} juillet au 30 septembre.
3ième trimestre: du 1^{er} octobre au 31 décembre.
4ième trimestre: du 1^{er} janvier au 31 mars.

RAPPORT SUR LE VOLUME D'AFFAIRES AVEC LES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

FOURNISSEUR:

No DE L'OFFRE À COMMANDES: 5P420-190463

MINISTÈRE OU ORGANISME GOUVERNEMENT FÉDÉRAL : Agence Parcs Canada

PÉRIODE VISÉE : _____

No d'article	Description de la commande	Valeur de la commande (TPS non inclus)
A) Valeur totale en dollars des commandes pour la période de référence:		
B) Commandes totales accumulées à ce jour:		
(A+B) Commandes totales accumulées:		

AUCUN RAPPORT: Nous n'avons pas conclu d'affaires avec le gouvernement du Canada pour cette période []

PRÉSENTÉ PAR: _____

SIGNATURE: _____

DATE: _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.

5P420-190463/C

N° de réf. du client - Client Ref. No.

5P420-190463

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

CAL-9-42101

Id de l'acheteur - Buyer ID

ca1140

N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

ANNEXE « D » de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)